

2390

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**Un Peuple – Un But – Une Foi**

-----  
**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**  
-----

**TERMES DE REFERENCE DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR  
L'INTEGRATION SOCIALE DES GROUPES VULNERABLES DANS  
LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE**

**MARS 2003**

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sénégal est un pays pauvre pour autant que l'on ne prenne en considération les indicateurs de l'indice de développement humain. Il reste aussi un pays sahélien caractérisé par deux traits majeurs à savoir un très fort degré d'extraversion et une économie nationale reposant sur l'agriculture.

Le premier point se traduit par une spécialisation au niveau de l'échange international dans un petit nombre de produits primaires, à caractère non stratégique, donc soumis à de fortes fluctuations conjoncturelles et à une nette détérioration des termes de l'échange.

Le Sénégal est donc un pays particulièrement vulnérable sur l'échiquier mondial et subit la division internationale du travail, sans pouvoir la modifier, alors que son secteur d'exploitation n'exerce jusqu'ici que relativement peu d'effet d'entraînement sur l'économie nationale.

Sur le plan de l'agriculture, en l'absence pour le moment de transformation profonde pour l'adapter aux contraintes agro-écologiques spécifiques, et face à la régression de la productivité, le pays est confronté à de graves déséquilibres financiers (pressions inflationnistes, déficit budgétaire, déséquilibre de la balance des comptes) que les programmes d'ajustement structurels ont essayé de corriger pour l'essentiel.

Cette situation générale résulte de la mise en place de modèles de développement extravertis qui n'ont commencé à prendre en compte la dimension sociale qu'à compter de 1970. Mais ce redimensionnement sera par la suite remis en cause par le programme d'ajustement structurel plutôt préoccupé par les grands équilibres macro-économiques.

A partir des résultats du recensement démographique de 1998, on peut estimer la population du Sénégal à 8 127 000 habitants en 1994.

Sur la base de ce même recensement, on peut retenir que la population âgée de moins de 15 ans représente 47,5 % alors que les personnes âgées de 65 ans et plus, ne dépassent pas 4,3 % de la population totale.

Mais le facteur fondamental se trouve ici au niveau du taux de dépendance économique. Pour l'essentiel, on relève en effet que 100 personnes actives au Sénégal ont à leur charge 108 jeunes et vieillards.

L'autre caractéristique démographique à retenir est le taux d'urbanisation estimé à 40 % en 1994, avec une projection comprise dans une fourchette allant de 55 à 58 % en l'an 2016. On peut dans ce cadre mettre en exergue le taux d'urbanisation de Dakar qui est chiffré à 96 % en 1994.

Cette urbanisation est alimentée par des migrations multiformes. Les migrations consistent des réponses à diverses situations écologiques, environnementales, économiques et sociales, mais aussi à des disparités dans le niveau de développement entre les entités géographiques nationales. Et c'est ainsi que des villages entiers ont presque disparus alors que d'autres ont perdu une bonne partie de leurs habitants.

L'exode rural, pour ce qui concerne les migrations internes constitue une réaction logique des populations défavorisées en terme d'équipements, d'infrastructures et d'encadrement social. Mais il a été surtout accéléré par le processus de désertification consécutif aux abus de l'homme sur l'écosystème sénégalais.

La diminution de la production agricole enregistrée par les déficits pluviométriques et la dégradation des sols, a provoqué un déficit alimentaire qui va toucher avant tout, les groupes les plus vulnérables, notamment en milieu rural.

Si le seuil de pauvreté ne peut être défini réellement qu'à partir d'un panier minimum de consommation locale, la baisse du revenu des ruraux, accentuée par la dévaluation du franc CFA, va provoquer des ravages au niveau des minima concrets que sont la nutrition, la santé, la scolarisation, l'habillement, l'habitat etc...

Tout cela a pour conséquence l'abaissement du niveau de consommation per capita de 6 % l'année donc une réduction de la capacité des paysans à se procurer les intrants nécessaires à la production.

Il faut mettre cependant tout cela dans les conséquences de la Nouvelle Politique Agricole (NPA) de 1984 qui en voulant responsabiliser les paysans, a baissé de fait leurs revenus.

Toutes les conditions étaient donc réunies pour l'apparition de stratégies de survie au niveau du monde rural sénégalais.

On peut déduire de tout cela, que la pauvreté définie comme une incapacité pour un individu à jouir d'un niveau de vie considéré comme minimal dans un contexte social donné, participe de l'accroissement de la mendicité multiforme qui sévit au Sénégal.

La sécheresse, la désertification et d'une manière générale la baisse des revenus des ménages urbains et ruraux constituent des éléments de réelle déstabilisation du mode de régulation sociale. Il est donc logique que les structures de participation intermédiaire dont la famille accusent une perte de pertinence quant à leur capacité de prise en charge des problèmes sociaux.

L'éclatement de la structure familiale comme du système des classes d'âges est la conséquence logique du fait de la crise actuelle, mais également d'un système de reproduction sociale non encore maîtrisé par les populations.

Il faut ajouter qu'avec une population estimée à 9 037 906 habitants en 1998, un taux d'accroissement moyen de 2,7 % et un taux d'urbanisation de 41 % s'avancent de 4,6 % par année, le Sénégal doit faire face aux répercussions sur la qualité des services urbains, l'environnement immédiat des populations et la demande d'emploi.

En outre, le rétablissement des équilibres macro-économiques n'a pu s'accompagner d'une amélioration des conditions de vie des populations pour trois raisons essentielles :

1 - La politique de vérité des prix, tout en réduisant les subventions aux produits de première nécessité, a fortement comprimé la consommation des ménages. La croissance des recettes fiscales fondées sur l'augmentation des taxes réduisant pour sa part la capacité d'autofinancement des entreprises, tandis que la maîtrise de la masse salariale et la restructuration du secteur public ont fortement contribué à l'augmentation du chômage.

2 - L'investissement public a connu un effort de rationalisation tout en s'inscrivant dans la stagnation, ce qui explique la faible part accordée aux services sociaux.

3 – La baisse des revenus salariaux a provoqué le recul de la consommation privée, tandis que la mobilisation des recettes provenant des produits de base (riz, sucre, produit pétroliers) qui entrent largement dans la consommation des pauvres accéléreraient la paupérisation croissante des populations.

Il n'est donc pas surprenant de l'enquête sur les priorités réalisées en 1991 – 1992 indique que 32 % des ménages sénégalais vivent en dessous du seuil de pauvreté, défini à 3 324 Francs CFA, soit 4 334 Francs en milieu urbain et 2 651 Francs en milieu rural..

Si la pauvreté en milieu rural est souvent synonyme de faibles revenus monétaire, elle se traduit en milieu urbain en terme d'accès aux services de base. La répartition des ménages pauvres laisse apparaître un contraste entre les villes (20%), les zones rurales (près de 80 %) et cache de fortes disparités régionales. Il convient de souligner le cas de la ville de Dakar qui concentre à elle seule, plus de 50 % des pauvres en milieu urbain.

D'une manière générale la pauvreté touche les enfants, les femmes les personnes handicapées, et les personnes âgées présentement sans domicile fixe, qui s'adonnent à la mendicité aux alentours des lieux fréquentés par le grand public comme la Cathédrale de Dakar, la Grande mosquée, les feux rouges, les salons de thé, les supermarchés, de jour comme de nuit.

### OBJECTIFS DE L'ETUDE

Peu d'informations sont disponibles sur ces personnes, et les actions correctives de caractère assistanciel, menées sans études préalables n'ont abouti qu'à l'accentuation du phénomène.

La présente étude a pour objectif de permettre de disposer d'informations quantitatives et qualitatives fiables sur les catégories sociales, sans domicile fixe ou non, qui s'adonne à la mendicité dans les rues de Dakar.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Permettre une description des caractéristiques des personnes qui s'adonnent à la mendicité dans les rues de Dakar et les risques encourus
- Déterminer la nature des problèmes rencontrés.
- Déterminer les zones de provenance.

- Permettre de se faire une idée sur les niveaux de revenus générés par la mendicité et leur utilisation.
- Mesurer le degré de volonté d'abandonner cette pratique.
- Proposer des projets et programmes de réinsertion individuel et collectif durables

## RESULTATS ATTENDUS

Le principal résultat attendu est un document d'étude sur la situation des personnes qui s'adonnent à la mendicité ou squotent à travers les rues de Dakar et sur les stratégies possibles de réinsertion sociale durable. Les résultats doivent être fournis par les hommes, les femmes et les enfants dans la rue.

Les résultats de cette étude permettront de dégager les axes stratégiques d'un programme d'intégration sociale des groupes vulnérables à Dakar.

## METHODOLOGIE

L'identification de la situation des groupes vulnérables dans la région de Dakar sera réalisée principalement sur les sites privilégiés par cette catégorie de personnes.

L'étude sera conduite par le Département de recherche de l'Ecole nationale des Travailleurs sociaux spécialisés et la stratégie de recherche sera la suivante :

Une revue documentaire exhaustive sur la question et problématisation

- La finalisation des instruments de collecte de données.
- La formation des enquêteurs.
- L'exécution de l'enquête.
- L'organisation de séances de restitution au comité scientifique.
- La rédaction du rapport d'enquête.
- La validation du rapport par un comité scientifique.
- L'appui des partenaires intéressés par ce domaine est vivement souhaité.

## DELAIS D'EXECUTION

La durée maximale d'exécution de cette étude est de trois mois à compter de la date de signature.

*Etude sur la mendicité*